

**Validation des critères et lancement de
l'appel d'offre TREMPLIN 2024**

**Commission de la recherche du conseil académique
du 7 décembre 2023
Délibération 2023/12/CR-055**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment l'article 38 ;

Vu la délibération 2023/11/CR-046 de la commission de la recherche du 14 novembre 2023 fixant la proposition de répartition du budget de la recherche pour l'exercice 2024 ;

Considérant les critères présentés en séance et détaillés dans les documents annexés à la présente délibération ;

Après en avoir délibéré les membres de la commission de la recherche donnent un avis favorable aux critères présentés en séance pour l'appel d'offre Tremplin 2024 et approuvent le lancement de cet appel d'offre.

Toulouse, le 8 décembre 2023

Le Président,



Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 20

Nombre de voix favorables : 20
Nombre de voix défavorable : 0
Nombre d'abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Direction de la Recherche et de la Valorisation (DReV)

Contact : drev-ao.commission.recherche.contact@univ-tlse3.fr

Le vice-président de la commission de la recherche

à

Mesdames et Messieurs les directeurs et directrices
des structures de recherche

Toulouse, le 8 décembre 2023

Objet : Appel d'offres Tremplin 2024

La commission de la recherche souhaite renouveler pour l'année 2024 l'appel d'offres Tremplin.

Pour mémoire :

- lors de la 1^{ère} édition de l'AO Tremplin en 2021 dotée d'une enveloppe de 180 000 €, 68 dossiers de candidatures ont été déposés et 17 lauréats sélectionnés ;
- lors de la 2^{ème} édition en 2022 dotée d'une enveloppe de 239 500 €, 98 dossiers de candidatures ont été déposés et 17 lauréats sélectionnés ;
- lors de la 3^{ème} édition en 2023 dotée d'une enveloppe de 240 000 €, 103 dossiers de candidatures ont été déposés et 17 lauréats sélectionnés.

Doté en 2024 d'une enveloppe de **240 000 €**, cet appel générique ouvert à toutes les thématiques scientifiques vise à soutenir la mise en place d'une nouvelle collaboration ou d'une nouvelle thématique en privilégiant l'émergence, qu'elle soit disciplinaire ou interdisciplinaire.

Le concept d'émergence englobe ici l'un des aspects suivants :

- Projet émergent, nouveau ou risqué
- Projet visant à obtenir des résultats préliminaires permettant ensuite le dépôt de projets nationaux ou européens
- Démarrage d'une thématique nouvelle

Pour être éligibles, les projets présentés doivent respecter les critères suivants :

- Le porteur principal doit être un membre permanent d'une structure de recherche dont UT3 est partie prenante (ce critère ne s'applique pas au co-porteur éventuel du projet),
- Le montant maximum de financement demandé à l'université ne doit pas dépasser 15 000 €.
- Les dépenses prévues doivent concerner :
 - l'achat de matériel
 - des prestations (analyse, caractérisation, etc...)
 - des gratifications de stages
 - des déplacements

ET/OU

Les projets seront évalués sur deux critères : le **caractère nouveau ou original** du projet et sa **qualité de présentation**.

Je souhaite également attirer votre attention sur quelques points :

- L'évaluation des projets étant réalisée par l'ensemble des membres élus de la commission de la recherche, quelle que soit leur discipline, l'argumentaire devra impérativement privilégier une **rédaction non spécialiste** ;
- Les dépenses devront être réalisées **dans l'année 2024**, les crédits n'étant pas reportables.

Les candidatures doivent être déposées en ligne au plus tard le 29 janvier 2024 via le questionnaire suivant : **xxxx**. La composition du dossier de candidature peut être trouvée en annexe de ce courrier.

Je vous rappelle, par ailleurs, que vous devez **informer le directeur ou la directrice** de votre structure du dépôt d'une candidature à un appel d'offres interne de l'université.

Un compte rendu du projet devra être fourni par le porteur principal au plus tard un an après l'obtention du financement et un bilan de l'avancée des travaux de recherche et de l'utilisation des crédits devra être présenté en commission de la recherche en 2025.

Pour toute interrogation concernant cet appel d'offres, vous pouvez contacter la Direction de la Recherche et de la Valorisation (DReV) à l'adresse suivante : drev-ao.commission.recherche.contact@univ-tlse3.fr

Je vous remercie de votre participation à cet appel d'offres qui s'inscrit dans la dynamique lancée par l'université Toulouse III – Paul Sabatier pour favoriser le développement multi-échelle de l'interdisciplinarité comme dénominateur commun pouvant mettre en valeur l'excellence de tous ses domaines de recherche.

Jean-Pierre JESSEL

- Annexe 1 : Calendrier de l'appel d'offres Tremplin 2024
- Annexe 2 : Grille d'analyse des projets
- Annexe 3 : Modèle de compte rendu scientifique du projet
- Annexe 4 : Composition du dossier de candidature – A compléter en ligne sur Limesurvey

Annexe 1

Calendrier de l'appel d'offres Tremplin 2024

07/12/2023	Commission de la recherche	Lancement de l'appel d'offres Tremplin 2024
du 11/12/2023 au 29/01/2024	Porteurs de projet	Dépôt des dossiers de candidature
du 30/01/2024 au 02/02/2024	Direction de la Recherche et de la Valorisation	Vérification, compilation et envoi des dossiers de candidature aux membres de la CR
du 03/02/2024 au 25/02/2024	Membres élus de la commission recherche	Evaluation des projets déposés
08/02/2024	Commission de la recherche	Point sur les dossiers déposés et les modalités d'évaluation
du 26/02/2024 au 29/02/2024	Direction de la Recherche et de la Valorisation	Vérification et compilation des évaluations des projets évalués
07/03/2024	Commission de la recherche	Sélection des projets lauréats
du 08/03/2024 au 15/03/2024	Direction de la Recherche et de la Valorisation	Notifications des lauréats de l'appel d'offres

Annexe 2

Grille d'analyse des projets

Critère	Appréciation	Commentaires
Qualité de présentation du projet (scientifique, positionnement, etc.)	Note de 1 à 5	À motiver
Caractère nouveau/original	Note de 1 à 5	À motiver
Avis général	Texte	

1 - note minimale
5 - note maximale

Annexe 3

Modèle de compte-rendu scientifique du projet

Acronyme et intitulé du projet :

Financement obtenu au titre de l'AO tremplin :

Porteur principal :

Nom, prénom :

Structure de recherche :

E-mail :

Objectif synthétique du projet :

Résultats atteints :

Travaux réalisés, faits marquants, communications, présentations, conférences, dépôt de projets ANR ou européens publications, etc.

Utilisation du financement obtenu :

Difficultés rencontrées : (le cas échéant)

Y compris non atteinte des résultats attendus et pourquoi

Annexe 4

Composition du dossier de candidature – A compléter en ligne sur Limesurvey

Identification du projet

- Acronyme du projet
- Intitulé explicite du projet

Identification du porteur principal

- Nom
- Prénom
- Adresse e-mail
- Laboratoire de rattachement
- Le porteur a-t-il été lauréat de l'AO Tremplin entre 2021 et 2023 en qualité de porteur ou de co-porteur de projet ?

Identification du co-porteur principal

- Y-a-t-il un co-porteur du projet ?
- Nom
- Prénom
- Adresse e-mail
- Laboratoire de rattachement
- Le co-porteur a-t-il été lauréat de l'AO Tremplin entre 2021 et 2023 en qualité de porteur ou de co-porteur de projet ?

Descriptif du projet

- Objectif synthétique du projet (décrit en une phrase)
- Décrire en quoi le projet est émergent (500 signes maximum, espaces inclus)
 - o Le concept d'émergence englobe ici l'un des aspects suivants : Projet émergent, nouveau ou risqué / Projet visant à obtenir des résultats préliminaires permettant ensuite le dépôt de projets nationaux ou européens / Démarrage d'une thématique nouvelle
- Challenges et objectifs du projet (1500 signes maximum, espaces inclus)
- Mots-clés associés au projet (indiquer 5 mots clés)
- Détail de la participation demandée à l'UT3 (achat de matériel, prestations-analyses/caractérisations-etc., gratifications de stage, déplacements en indiquant les montants pour chaque item)

Un accusé de réception sera envoyé au porteur du projet à la suite du dépôt du dossier.